

Proclamation de bannissement et de confiscation
émis contre l'Église de Rome par des anciens indigènes
traditionnels réunis au Conseil du Feu selon la Grande Loi de
l'Équilibre le dix-neuvième jour d'août de l'année 2022

Nous sommes le peuple originel connu sous le nom d'Ahousaht, Nuu-Chah-Nulth, Squamish, Tsilhqotin, Cri, Métis, Anishinabek, Huron, Mohawk, Haudenosaunee, Miqmaq, Dene et Inuit qui se tient sur notre juridiction ancestrale en matière de droit foncier et sur le traité original Wampum de Two Row, liant tous ceux qui entrent dans nos nations.

Nous sommes les survivants d'une guerre d'extermination séculaire menée contre notre peuple par l'Église de Rome et ses complices. Cette Église a planifié et géré la plupart des pensionnats indiens génocidaires qui ont tué plus de 60 000 de nos enfants. L'Église continue de trafiquer, de torturer et d'assassiner nos enfants, de voler et de détruire notre peuple et nos terres, de concert avec ses partenaires dans le génocide, les gouvernements du Canada et de la Chine.

Par conséquent, conformément à la Grande Loi, nous, les Anciens réunis au Conseil du Feu, proclamons que l'Église de Rome et ses officiers, son clergé et ses agents sont par la présente et à jamais bannis de nos nations et de n'importe où au Canada et doivent immédiatement partir ou faire face à l'arrestation par nos Gardiens de Paix.

De plus, les propriétés, les églises, les actifs et les terres maintenant détenus ou occupés par l'Église de Rome dans nos pays et partout au Canada sont par la présente et à jamais confisqués par notre peuple à titre de réparations qui nous sont dues par cette église pour son génocide et d'autres atrocités. commis contre nos nations.

Cette Proclamation autorise notre peuple et nos Gardiens de Paix à appliquer notre décision en expulsant immédiatement tout le personnel de l'Église de Rome de nos nations et en arrêtant ceux qui ne se conformeront pas, et en saisissant et en occupant les propriétés, les églises, les biens et les terres de cette Église.

De plus, nous offrons cette Proclamation à nos frères et sœurs indigènes à travers la Terre Mère, et les exhortons à prendre des mesures similaires contre l'Église génocidaire de Rome dans leurs propres nations et territoires.

Nous les invitons également à se rassembler dans leurs communautés, et avec nous aux Nations Unies, le dimanche 11 septembre 2022, pour imposer l'expulsion de l'Église de Rome et de ses agents des Nations Unies et de tous ses organes. Nous appelons tout particulièrement le peuple Lenape, en tant que propriétaire traditionnel de la terre non cédée où se trouve l'ONU, à soutenir cette expulsion.

Cette Proclamation récupère nos terres volées et accomplit la prophétie du Grand Pacificateur Daganawida. Il prévoyait que nos terres seraient envahies par un serpent blanc à deux têtes venu de l'est qui tromperait et détruirait beaucoup d'entre nous, mais serait un jour consumé par notre feu sacré. Nous tuons aujourd'hui ce serpent du Vatican de Rome et rétablissons la Grande Loi de l'Équilibre qui unit tous les Peuples libres et souverains au sein du Cercle éternel de la création.

Nous plaçons nos noms et notre esprit directeur sur cette proclamation et appelons à ce qu'elle soit lue et promulguée à travers l'île de la Tortue et notre Terre mère sacrée. Nous le faisons en collaboration avec nos alliés de la République de Kanata et de la Cour de justice internationale de Common law : nous approuvons leur dissolution légale de l'Église de Rome et nous les nommons Gardiens de la Paix dans nos nations.

**Publié par nous en Conseil du Feu sur le territoire des peuples des forêts de l'Est le vendredi 19 août 2022 et communiqué à notre officier de liaison de la République de Kanata Gano Geesheway
Geekeedo, Eagle Strong Voice.**